

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_037

Séance du jeudi 22 mars 2018

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 19/03/2018

Présents : 19

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 20

Pour : 19

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: François
FOLCHER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

Représentés: Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

Excusés: Matthias CORNEVAUX

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Régis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Objet: Plan de financement La Brousse - DE_2018_037

Plan de Financement du réseau Eaux Usées et de la Station d'Épuration du Village de La Brousse.

Suite à l'étude Technique réalisée par Lozère ingénierie, le projet de réseau Usées du secteur urbanisé (UAa du PLU de Fraissinet de Lozère) et de la station d'épuration, conforme au schéma d'assainissement, le coût estimé est de 145 000€ HT

La commune nouvelle du Pont de Montvert Sud Mont Lozère établit le plan de financement suivant ;

Conseil Départemental : 25% soit 36 250€

Agence de l'Eau Adour Garonne : 35% soit 50 750€

Commune du Pont de Montvert Sud Mont Lozère : 40% soit 58 000€

Elle sollicite les financements indiqués dans ce plan de financement.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

